



## Elections européennes du 9 juin 2024

### CMA France interpelle les candidats et leur remet son livre blanc pour une politique européenne de l'Artisanat !

Paris, 18 avril 2024 – Au mois de juin, les Européens se prononceront pour élire leurs représentants au Parlement européen. Pour que les représentants français poussent demain à Strasbourg et à Bruxelles en faveur d'une véritable politique européenne de l'Artisanat, le réseau des CMA leur adresse 5 propositions concrètes.



LIVRE BLANC DE CMA FRANCE  
AVRIL 2024

Pour une politique  
européenne  
de l'artisanat



ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Parce que ce qui se décide au Parlement européen oriente un grand nombre de textes normatifs rédigés ou votés à Paris, dans les ministères comme au Parlement, ce scrutin est essentiel pour les entreprises artisanales, tant françaises qu'européennes.

« L'Europe est un enjeu pour le secteur de l'artisanat, pour le quotidien des 23 millions de petites et moyennes entreprises, reconnues comme véritables moteurs du développement économique des territoires mais aussi, dans le même temps, confrontées à la profusion et à la lourdeur des normes et des formalités administratives. Il est fondamental de les soutenir ! Dans ce sens, nous appelons à une grande vague de simplification, en France comme en Europe, en précisant bien sûr que simplification ne signifie pas absence de règles et dérèglementation à tout-va ! », déclare Joël FOURNY, président de CMA France.

L'Europe est aussi un enjeu pour l'avenir des entreprises artisanales, au travers de la formation et de l'apprentissage. A quelques semaines du 9 juin, date des élections pour les citoyens français, le réseau des CMA réaffirme l'importance de maintenir, pour les métiers de l'artisanat, une réelle exigence dans la formation et rappelle qu'il n'y a pas de production de qualité sans qualification !

**Compte tenu de ces enjeux, CMA France rend publiques et adresse aux candidats des propositions concrètes.**

Le 28 février, plusieurs organisations européennes de défense de l'artisanat dont CMA France se sont réunies à Munich pour des échanges sur les enjeux européens du secteur, avant de rédiger une déclaration commune destinée, elle aussi, à interpeller les décideurs politiques européens.



« Avec mes homologues européens, j'ai signé cette déclaration, intégrée dans notre Livre blanc.

- Nous y appelons les prochains décideurs européens à reconnaître le poids central des entreprises artisanales dans l'économie de l'Union.
- Nous y défendons la spécificité de la notion d'artisanat car nous ne nous retrouvons pas dans la seule appellation de « TPE-PME ».
- Nous sommes unanimes pour dire qu'une « entreprise artisanale » n'est pas une entreprise comme les autres, un artisan c'est davantage qu'un chef d'entreprise ! », **affirme Joël Fourny.**

« Ces messages, adressés aux différents candidats, nous les porterons demain avec la même détermination auprès de la nouvelle gouvernance européenne pour que la force économique et sociale de l'artisanat soit reconnue et que cette reconnaissance se traduise par des mesures concrètes. Le moment est désormais venu d'instaurer une véritable politique européenne de l'artisanat. Nous y serons particulièrement vigilants », **conclut Joël Fourny.**

#### **Les cinq principes défendus par CMA France :**

- I. Garantir un traitement équitable entre les entreprises en Europe.
- II. Permettre un développement équilibré et maîtrisé des territoires.
- III. Faire de l'Apprentissage une filière d'excellence en misant sur la mobilité internationale des apprentis ?
- IV. Prendre part à la transition écologique grâce à l'économie circulaire.
- V. Permettre à l'artisan de se reconnaître dans l'innovation.

**Contact presse : Naël Madi – [n.madi@the-arcane.com](mailto:n.madi@the-arcane.com) / 06 21 93 22 14**

**CMA, artisans de la nouvelle économie**